



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**  
-----

SECRETARIAT GENERAL  
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS)  
COORDINATION INTER-REGIONALE DE FIANARANTSOA

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 02/23-T/CIR FNR

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 16/10/2023 publié dans Express Madagascar, et les Nouvelles 26/07/2023 ainsi que sur le site DGMarket des Nations Unies le 27 Juin 2023 et paru le 16 octobre 2023 dans les presses écrites, L'EXPRESS DE MADAGASCAR, et Les NOUVELLES en date du 19/10/2023, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Travaux de réhabilitation et aménagement des périmètres Irrigués (PI) dans la région Ihorombe en QUATRE (04) lots** : - Lot 1 : Réhabilitation du réseau d'irrigation du PI Ilakakabe , Commune rurale Ilakaka, District Ihosy - Lot 2 : Réhabilitation du PI Antaniheta Commune Rurale Sakalalina, District Ihosy - Lot 3 : Aménagement du réseau d'irrigation du PI Anakondro, Commune rurale Satrokala, District Ihosy (relance) - Lot 4 : Aménagement de 300 ha de superficies rizicoles dans les PI Anjasoatanimbary Commune Rurale Satrokala, PI Beadabo Commune Rurale Sahambano, PI Ankeniheny Commune Rurale Analavoka District Ihosy. " .  
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :  
- Nom du Responsable : ANDRIAHARIMAHAEORAIIBE Lova Samoelina (DEFIS)  
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics  
- Adresse : BUREAU DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L AGRICULTURE ET DE L ELEVAGE IHOROMBE FANJAKAMANDROSO IHOSY, PORTE N°16

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)
- Lot 2: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)
- Lot 3: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)
- Lot 4: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à AU BUREAU DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L AGRICULTURE ET DE L ELEVAGE IHOROMBE FANJAKAMANDROSO IHOSY, PORTE N°16 au plus tard le 14/01/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:  
- Lot 1: soixante-et-un millions huit cent quatre-vingt mille Ariary (Ar61 880 000.00)  
- Lot 2: quatorze millions Ariary (Ar14 000 000.00)

- Lot 3: trente millions Ariary (Ar30 000 000.00)
- Lot 4: treize millions cinq cent dix mille Ariary (Ar13 510 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d Antananarivo ou Monsieur le Trésorier Général d Ihosy

9. Une visite de lieu est **facultative** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
4	Devant le Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy (Au PI Anjasoatanimbary)	19/12/2024	07h30mn	PRMP IHB- DEFIS FIANAR
2	Devant le Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy	17/12/2024	07h30mn	PRMP IHB- DEFIS FIANAR
4	Devant le Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy (Aux PI Beadabo et Ankeniheny)	20/12/2024	07h30mn	PRMP IHB- DEFIS FIANAR
3	Devant le Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy	18/12/2024	07h30mn	PRMP IHB- DEFIS FIANAR
1	Devant la station-service JOVENA à l'entrée du Chef-lieu de Commune d'Andohan?Ilakaka	16/12/2024	09h30mn	PRMP IHB- DEFIS FIANAR

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

10. Les représentants des Candidats sont invités à assister à une réunion préparatoire obligatoire qui se tiendra aux lieux, date et heures indiquées ci-dessous:

Lot	Lieu	Responsable	Date	Heure
2	Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy	PRMP-DEFIS FIANAR	23/12/2024	10H00
3	Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy	PRMP-DEFIS FIANAR	23/12/2024	10H00
1	Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy	PRMP-DEFIS FIANAR	23/12/2024	10H00
4	Bureau de la DRAE Ihorombe face Kilibe Fanjakamandroso Ihosy	PRMP-DEFIS FIANAR	23/12/2024	10H00

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à ..... Le 14/11/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS